

**Musée R. Lafage
Porte Peyrole**
PAGE 3

Groupe scolaire
PAGE 4

Projet Rivalou
PAGE 5

Jardins familiaux
PAGE 7

Intercommunalité
PAGE 10

Dénomination des voies de Sauris
PAGE 11

Les Lislois à Borja
PAGE 13

**Jaurès à Lisle
Etat civil**
PAGE 16

Le bulletin N° 48 est à disposition à l'accueil de la Mairie,
pour les personnes qui ne l'ont pas reçu.



Tél 05 63 33 35 18
fax 05 63 33 36 18 - www.ville-lisle-sur-tarn.fr

Infos Lisle

N°49 - FÉVRIER 2010

Edito

Quand ces lignes commencèrent à s'écrire, la neige tapissait une première fois notre région, puis une deuxième dix jours après. Cela faisait écho à tous ces propos médiatiques sur le réchauffement de la planète et laissait à penser que les choses n'étaient pas si simples. D'ailleurs les tribulations du sommet de Copenhague ont vu l'année 2009 finir en quenouille sur cette question ! Nous voilà peu rassurés, sur la sagesse finale des « grands » de ce monde, qui en fait tourne comme il peut ! Mais le début de 2010 nous a frappé bien plus encore, avec des événements bien difficiles à « surmonter ». Ce dimanche 10 janvier d'abord, le téléphone sonna coup sur coup, en cinq minutes, pour annoncer un feu chez une de nos concitoyenne et amie au Puech et la mort de Mano Solo, le fils de Jean CABU. Désolation et tristesse nous ont envahi. Emmanuel était un type bien, inventif, qui se battait droit debout, malgré son mal ! Le 12 janvier ensuite, avec la dévastation de Port au Prince, en Haïti. Cette catastrophe épouvantable si elle a suscité une grande émotion, justifiée et un magnifique élan de solidarité qu'il faudra prolonger, nous donne à comprendre combien grande est notre impuissance.

Tout ça n'est pas pour nous remplir d'optimisme, à priori, pour l'année qui s'ouvre. 2009 aura laissé avec la crise, des traces, qui mettront du temps à s'effacer quoiqu'on nous dise dans les médias. Le « radar » de l'économie de Bercy, au ministère, met en évidence que le choc a été de grande ampleur, que le retour à la croissance sera lent et ne fera que s'amorcer en 2010. Les collectivités territoriales dont nous faisons partie en subissent les conséquences notamment par une forte hausse des dépenses sociales.

Cela n'empêche pas le Président de la République et le gouvernement d'imposer à marche forcée des réformes mal préparées, au premier rang desquelles la suppression de la taxe professionnelle.

Tout cela crée une grave incertitude dans le pilotage à court terme de nos collectivités. C'est la raison pour laquelle vous avez vu dans la période récente les médias parler de manifestations d'élus, pour exprimer, toutes tendances politiques confondues, le malaise qui les envahit.

Mais malgré tout, en ce début d'année 2010 nous conservons notre dynamisme pour accompagner tout ce qui bouge à Lisle. Parce que vous le sentez bien Lisle, ça bouge ! Dans une période pareille où il faut préparer le lendemain, il nous semble primordial de cultiver les dynamiques locales avec tous les partenaires qui souhaitent nous accompagner ! Nous disions sur notre carton de vœux : « A Lisle on n'a pas fini de vous donner envie ! » On peut le dire, quand on voit tous les projets qui ont été avancés par nos associations ou nos concitoyens depuis 2009 et qui avancent. Et 2010 va voir l'éclosion de pas mal d'entre eux. Nous avons insisté sur ces succès en 2009 en créant le label « Les meilleurs sont à Lisle ! ». Nous avons pu étonner nos concitoyens qui ont découvert ainsi rassemblées tant de réussites. Il n'y a pas de fatalité ! On peut créer un « buz » en s'appuyant sur cet état d'esprit de création et d'entreprise ! Par exemple (pardon pour tous les autres, de ne citer que cet exemple) on a vu cette année les Arts-Scéniques remplir sur le territoire du canton une performance remarquable, intercommunale, avec les « Scènes Mouvantes ». Quelle émotion de voir qu'après la scène lisloise (en toute humilité, pour notre bonheur...) certains des artistes invités passaient directement sur des scènes parisiennes !

Il y aura donc du mouvement en 2010 et la municipalité y veillera aussi, à travers diverses réalisations qui vont se concrétiser. Le parking de la gare et l'avenue de la gare seront traitées en 2010 et 2011 pour faciliter l'inter-modalité et la circulation cycliste/piétonne.

L'engagement de créer les jardins familiaux va se concrétiser ce printemps 2010. La demande de permis de construire du collège sera déposée en février 2010. Au Rivalou, les choses sérieuses vont s'enclencher avec le démarrage de la voirie en mars. Les conventions avec l'opérateur « Colomiers Habitat » ont été passées. Deux opérations sont concernées : 15 logements individuels en accession à la propriété, du concours régional bâtiments économes, 28 logements collectifs BBC (basse consommation) plus des lots libres vendus par la SEM-81.

La réduction de la fracture Internet en zone rurale continue : fin juillet 2009 le principe d'installer trois poteaux émetteurs supplémentaires a été acté entre la municipalité et la SEM e-tera : une réunion publique à La-peyrière en décembre, en a expliqué les modalités pratiques.

Bien d'autres choses encore concernant le musée, le tout à l'égout à Croix de Molles, la mise en compatibilité SCOT/ PLU... seraient à développer.

Bref, il appartient à chacun d'entre nous d'aborder 2010 avec le plus d'allant et de générosité possible afin que cette nouvelle année porte ses fruits au plus grand nombre de Lislois.

Jean TKACZUK



*Sainte Barbe des pompiers
du groupement ouest à Lisle, page 12*

Groupe "AGIR AUTREMENT" : une promesse tenue

Agir autrement, c'est être à l'écoute vigilante de nos concitoyens et répondre à leurs attentes ; *Agir autrement*, c'est réfléchir ensemble pour agir utilement ; *Agir autrement*, c'est agir dans le calme et de façon responsable.

C'est en appliquant ces principes que nous avons agi et continuons à mener notre action dans le dossier de l'école de Lapeyrière. Lorsque, fin août, l'aide d'Henriette Relaix a été sollicitée par un collectif de parents d'élèves de Lapeyrière, inquiets pour la prise en charge du ramassage scolaire de leurs enfants, au nom des élus du groupe *Agir autrement*, elle a écrit un courrier à M. le Maire pour soutenir l'action des parents et proposer notre coopération dans la résolution de ce dossier. Dans le même temps, un autre courrier a été adressé à M. le Président du Conseil général, qui nous a dit prendre en compte notre requête. Une réunion, qui a permis de rassurer les parents et mis en lumière les difficultés inhérentes au ramassage scolaire, a été organisée à Lapeyrière entre les différents intervenants de ce dossier. A cette réunion ont pris part de façon constructive deux élus de notre groupe, Henriette Relaix en tant que membre de la commission *Enfance, Jeunesse*, et Michel Lamberto en tant qu'élus de Lapeyrière. A la suite de cet épisode résolu de façon positive, circulent des rumeurs insistantes sur la disparition de l'école de Lapeyrière. Nous avons dit et répété que les rumeurs, dont l'objet est de véhiculer une inquiétude irraisonnée et qui peuvent conduire à des réactions dangereuses, sont **contre-productives et nocives**. Pour notre part, nous considérons que l'école de Lapeyrière est un lieu de vie important pour les habitants du nord de notre commune et que son maintien doit être une priorité de l'action municipale. Aussi, lors du Conseil municipal du 9 décembre 2009, Henriette Relaix a-t-elle proposé que soit menée une réflexion sereine et approfondie au sein de la commission *Enfance, Jeunesse*, en partenariat avec les habitants de la commune concernés par ce problème. Nous espérons avoir été entendus et nous attendons, de la part de l'exécutif municipal, la mise en place de cet espace de réflexion et d'action. Ces principes d'écoute, de réflexion et d'action, que nous avons mis en œuvre sur le dossier de l'école de Lapeyrière, nous les appliquons et continuerons de les appliquer sur toutes les actions municipales auxquelles nous sommes et serons appelés à contribuer. Tel est l'engagement que nous avons pris envers vous au début de ce mandat municipal et auquel nous nous tenons inlassablement.

A. COMBRES, H. RELAIX, C. AUBRY et C. CHAMBONNET

Les élus de la liste "Une équipe, un projet : notre avenir ! ..."

Vos élus : Maryline LHERM, Alain SABY, Gisèle LACOSTE, Anthony LOPEZ

DÉPENSES COMMUNALES : QUAND IRONS-NOUS À L'ESSENTIEL ?

Nous avons eu l'occasion de vous transmettre nos vœux en tout début d'année. Nous vous les renouvelons, pour vous, vos familles et tous les êtres qui vous sont chers. Nous voilà déjà début février, et nous vous faisons part de nos vives inquiétudes. C'est en élus forts de leurs convictions, qu'agit l'équipe autour du maire, d'une seule voix, unilatérale, sans écouter le mécontentement des Lisois.

Lors du dernier conseil municipal de 2009, nous avions refusé le grand projet de modernisation du musée (1.519.430,10 € HT), adopté à 23 voix. A noter que cette décision est arrivée avant toute lisibilité sur le « réalisé 2009 », avant tout débat d'orientation budgétaire. Le musée est revenu à l'ordre du jour du conseil municipal du 28 janvier. Compte tenu de l'état d'urgence et de dangerosité (une employée aurait eu un accident), nous nous sommes exprimés favorablement pour la restauration du plancher (coût total : 45.813 € HT). Il fut ensuite à nouveau question du projet de modernisation, pour lequel nous avons voté contre. En effet, il nous aurait paru plus judicieux qu'un travail soit initié en faveur de l'ensemble des édifices publics de la ville, tels que l'hôtel de ville, la salle des fêtes ou encore l'église, en raison des mises aux normes (accès aux personnes à mobilité réduite) que nous aurons à respecter dans un avenir proche.

Nous avons également interpellé l'ensemble des élus sur l'état du réseau routier communal, dont les dégradations présentent un réel danger en de nombreux points. Il nous a été répondu que « beaucoup avait été fait ! »... Le croyez-vous ? Nous, nous pensons qu'un entretien régulier aurait limité l'ampleur des dégâts, même s'il est vrai que l'hiver rigoureux a aggravé la situation. Ce manque d'entretien récurrent est aujourd'hui à l'origine d'innombrables « nids de poule », au point que certaines voies devront être refaites en totalité.

Nous assistons à une politique « BLING-BLING »* : seule compte l'image que nous donnons à l'extérieur ! « Lisle-sur-Tarn contre la crise » fut le slogan de l'équipe majoritaire l'été dernier. En cette période de vœux, « Nous n'avons pas fini de vous donner envie ! », nous ont-ils dit. Que peuvent en penser les commerçants totalement ignorés ou le monde agricole qui traverse une crise historique ? Comment faire face à une telle débauche d'argent public, à un tel gaspillage alors que les prélèvements de toute sorte ne cessent de croître, que la précarité et le chômage touchent de plus en plus de nos concitoyens ?

* Moyen souvent utilisé pour détourner l'attention de la réalité.

Mot de la majorité, liste "LISLE À VENIR" : en avant toute pour "2014"

Les déclarations de l'opposition entendues depuis l'automne dernier, les réunions de quartier, les trouvailles de ce début d'année dans nos boîtes aux lettres (sur du beau papier), permettent de faire un Quiz amusant (?)... un inventaire à la Prévert Bref un peu d'HUMOUR dans ces temps difficiles ... pour deviner qui a dit ? (un indice : personne de la majorité municipale !):

• L'installation d'un panneau de contrôle de vitesse à Saur's c'est DEMEUSURE ? (réaction des gens de Saur's : "Alors tout est pour Lisle, rien pour Saur's !") ?

• Un Courrier aux familles en date du 11 juin 2009 sur l'ADSL/internet pour tous : « J'ai pris en compte votre demande ... Il en est ressorti que le meilleur emplacement pour couvrir un maximum de foyers se trouve aux Caumonts ! »:

En fait ça ne touchait que 5 maisons ! C'est ça tout le monde.. ? !

• Dossier Gravière : « **On s'abstiendra !** Pas besoin de vote à bulletin secret ! » Interrogation et courroux immédiat des participants par rapport aux anciennes positions de la campagne électorale ? !

• « L'Ecole de Lapeyrière va fermer ! C'est l'Inspection d'Académie à Albi qui le dit ! » **FAUX !** Stupeur des familles et réactions immédiates quand elles comprennent qu'à écouter les propos tenus, il y aurait eu insuffisance chronique dans la défense du site de Lapeyrière !.

• L'AG de l'Association des commerçants ETC. le 14 septembre 2009 : « Je ne veux pas d'Intermarché, l'enseigne est mal choisie ! » Propos tenus devant une salle pleine de... 20 personnes (!) dont la moitié de conseillers municipaux, avec sur l'estrade le ban et l'arrière ban des consultants tarnais qui peu à peu, devant les propos anti-municipalité tenus, se demandaient ce qu'ils faisaient dans cette galère ? Quelle représentativité de ces propos ? Il y a à Lisle 109 artisans, 55% dans le bâtiment et 12 entreprises dans l'alimentaire.. ?

• Sur un tract de début janvier 2010 : « Nous n'aurions pas engagé l'avenir de Lisle sur le seul projet du Rivalou » Est-ce compatible avec les déclarations des mêmes durant la réunion publique du 31 janvier 2006 où ils parlaient de « l'impact positif du projet Rivalou sur le commerce » et défendaient l'idée d'« une surface commerciale au Rivalou » ?

• « J'ai choisi de voter avec la majorité départementale (de gauche donc ??).. de NOMBREUX dossiers ont AINSI abouti ».

MAIS que reste -t-il donc à faire au Président Thierry Carcenac et à l'exécutif départemental??

• Et un tract de début janvier 2010 encore, au sujet de LEUR avenir, qui déclare: « Préparer l'avenir...., en pensant à l'échéance de 2014 » Nous voilà prévenus !. L'armée de libération de Lisle est en marche ! Il y avait eu « 1984 » le roman de science-fiction de George Orwell, il y a maintenant « 2014 » selon l'opposition !

Projet de Modernisation du Musée Raymond LAFAGE

La fréquentation du Musée Raymond LAFAGE a connu depuis 4 ans une amélioration progressive et constante. Cela tient aux modifications décidées par la municipalité dans la programmation et l'animation que conduit la responsable Anne-Marie CARRASSUS : les expositions temporaires récentes en ne citant que la triennale de gravures, les expositions WOLINSKI et CABU, ont connu un vif succès. Les rencontres du dimanche sont autant de rendez-vous de convivialité autour du théâtre, de l'art lyrique, de la chanson populaire, de conférences sur des thèmes aussi variés que le dessin de presse, le compagnonnage, l'occitanie, Jaurès, ainsi que les produits de terroir (croustade

al cabessal, la pomme « en général »).

Tout cela a stimulé très nettement la fréquentation puisque l'on est passé de 1 700 visites par an en 2005 à plus de 6 000 en 2009.

Il y a toutefois une ombre au tableau, l'état de vétusté du bâtiment et de la cour. Il est en effet urgent de réaliser des travaux au niveau du plancher des salles 3 et 4 à l'étage pour une mise en sécurité : les poutres et planches sont en effet fragilisées de façon dangereuse par vrillettes et autres champignons. Aussi des travaux d'urgence ont été programmés après concertation avec la Conservatrice départementale et sur proposition de l'architecte Ludovic GINESTET.

Le coût de ces travaux de sauvegarde est estimé à 50.000 € HT et sera inscrit dans le programme d'investissement du budget 2010. Les travaux se dérouleront entre février et mai 2010.

Au-delà de ces travaux d'urgence, il apparaît nécessaire d'envisager un projet d'ensemble pour notre musée qui permettrait d'accroître les surfaces disponibles, de réorganiser les lieux, de moderniser les installations et les équipements techniques et rendre accessible l'ensemble des locaux à tous les publics. Tout cela donnera lieu à débat sur présentation d'un PSC (projet Scientifique et Culturel) à rédiger sous la direction de la Conservation Départementale et dans le cadre du schéma culturel de pays. Le coût total prévisionnel sur trois exercices serait de 1.519.430 € HT.



Place Wilson à Toulouse



Accueil de Wolinski et Cabu à la mairie de Lisle-sur-Tarn

CABU parrainé par WOLINSKI :

Le point d'orgue de l'activité au Musée Raymond LAFAGE pour 2009 fut le débat organisé conjointement avec l'Ecole de Journalisme de Toulouse et la participation de CHARB, Directeur de Charlie Hebdo et de Jean-Yves VIOLLIER du Canard Enchaîné.

En vedette encore, les venues à Lisle de CABU et WOLINSKI pour la réalisation d'un dessin à 4 mains, suivi d'une conférence de presse. CABU, a également été le « rédacteur d'un jour » de la Dépêche du Midi, avant de participer à une discussion/débat à la FNAC Wilson Toulouse. Ainsi les activités du musée se sont trouvées exportées dans la capitale de Midi-Pyrénées.

La rue Porte Peyrole en travaux :

Dans le programme voirie de 2009, le Conseil municipal avait inscrit la réhabilitation de la rue Porte Peyrole qui est un lieu d'accès important pour toute la zone rurale qui souhaite rejoindre le centre bourg. Après une période de réflexion et de consultation, il a été décidé d'opter pour un projet avec double sens de circulation, sans bordure de trottoir et avec deux caniveaux de récupération des eaux de pluie. Le coût de l'opération budgétisé est de 187.350 € TTC. Il a été prévu que les travaux s'échelonnent entre septembre 2009 et mars 2010. Le chantier a com-

mencé par la reprise en sous-sol des branchements d'eau, d'électricité, du pluvial. Puis, l'entreprise ECTP titulaire du marché triennal de voirie passé par la Commune, après le nouvel appel d'offres de 2009, a procédé au décapage de la chaussée début janvier 2010. Il s'en suivra ensuite la réfection des caniveaux, l'aménagement des trottoirs et, pour finir, la réfection de la chaussée par une entreprise mandatée par le Conseil Général du Tarn. La livraison est prévue pour la 1ère quinzaine de mars 2010, en fonction des aléas climatiques.



Chantier rue Porte Peyrole

Groupe scolaire : Il sera prêt pour la rentrée

Après les chantiers de la cantine en 2007, de la maternelle en 2008, dans le cadre de la concertation avec les parents d'élèves, conformément à ce qui avait été voté par le conseil d'école en Mai 2005, et sur proposition de l'architecte M. SAILLOL, le Conseil Municipal a décidé de lancer les travaux de construction du dernier module du groupe scolaire : les classes élémentaires. Le bâtiment comportera 6 classes, 1 bibliothèque, 1 salle des professeurs, des sanitaires et des locaux techniques. Il sera de type basse consommation d'énergie (BBC) avec un puits canadien et une citerne de 30 000 litres, enfouie, pour la récupération des eaux de pluies.

Après consultation des entreprises, le coût prévisionnel de l'opération d'extension / restructuration de l'école élémentaire est estimé à 1 391 105,26 € HT, dont 1 108 662,97 € HT de travaux.

Le coût théorique des travaux avait été estimé par l'architecte à 1 362 500,00 € HT, il y a donc une moins value de 253 837,03 € (- 18,63 %).



Début du chantier de l'école primaire

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Etat - D.G.E. 2009	(33%)	456 355,55 €
Département du Tarn	(25 %)	347 776,30 €
Commune	(42 %)	586 973,41 €
	Total :	1 391 105,26 €

Calendrier :

La mise en sécurité du chantier a débuté le 15 décembre dernier.

Les travaux de terrassement ont commencé le 6 janvier 2010. Suivront les travaux de décaissement, de fondation. Les vacances de février seront mises à profit pour l'avancement du chantier de façon à gêner le moins possible la scolarité des enfants. Tout devrait être terminé au plus tard à la fin juillet pour une école opérationnelle à la rentrée de septembre 2010.

Les frais de cantine et les frais periscolaires :

La majoration des tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire, adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal de Lisle le 12 octobre 2009, et applicable depuis le 1er septembre 2009, notamment pour les enfants résidant hors commune, a été parfois mal perçue par les familles concernées.

On peut le comprendre si l'on considère le seul « service rendu », qui est bien sûr le même pour tous. Mais c'est oublier trop vite que depuis 2007, en concertation avec les communes voisines de Montans, Parisot et Peyrole, la municipalité de Lisle sur Tarn a dû engager des dépenses supplémentaires pour continuer à accueillir la trentaine d'enfants du pays lislois : installation d'un nouveau bâtiment au Centre de Loisirs Bellevue pour l'accueil du mercredi et durant les vacances scolaires et recrutement d'agents municipaux pour assurer

l'encadrement des enfants notamment le midi dans le respect de la réglementation « Jeunesse et Sports » en vigueur. Ces investissements et les frais de fonctionnement de ces services profitent à tous. Il serait donc anormal de les laisser à charge du seul contribuable lislois.

Les Maires des Communes de Montans, Parisot, et Peyrole l'ont d'ailleurs bien compris et ont accepté de régler à Lisle sur Tarn une participation sur le déficit de ces services pour les années antérieures de 2007 et 2008 : la Commune de Lisle a de surcroît, de façon compréhensive, accepté de ne percevoir que 50% des sommes concernées. Ils se sont également engagés pour l'année scolaire 2009/2010 à prendre en charge 70 % des tarifs majorés payés par les familles, ne laissant à la charge de celles-ci que 30 % de supplément.

- Modification du règlement intérieur : Tarification et paiement

Pour la cantine : Le prix du repas est révisé périodiquement par le Conseil Municipal. La délibération est consultable en Mairie ou copie peut en être délivrée. « **Un tarif sera fixé pour les enfants résidant hors commune. Ce même tarif sera en outre appliqué pour tout repas consommé qui n'aura pas été préalablement commandé (Cf. Article 10 : Commande des repas) spécifique.** »

Pour le périscolaire et accueil de loisirs : Les tarifs appliqués sont décidés et révisés librement par le Conseil Municipal. « **Pour les enfants résidant hors commune, une majoration forfaitaire sera appliquée aux tarifs en vigueur de l'Accueil Périscolaire et des tarifs spécifiques seront fixés en matière d'Accueil de Loisirs** »

Fiscalité locale :

Abattement de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Le Code Général des Impôts autorise les communes à consentir un abattement à la base sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées. La municipalité lisloise a proposé d'octroyer une déduction de 10% sur la valeur locative moyenne des habitations de la Commune. Ce taux a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 12 octobre 2009.

Les personnes invalides ou celles vivant avec une personne handicapée peuvent bénéficier de cet abattement si elles perçoivent l'allocation pour adultes handicapés ou si elles sont titulaires d'une carte d'invalidité ou dans l'incapacité physique de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence.

La demande d'abattement comprenant les justificatifs nécessaires doit être adressée au Centre des Impôts de GAILLAC. Pour tous renseignements complémentaires : contacter Mme SEIGNEURIC – CCAS Mairie de LISLE SUR TARN – Permanence le mardi de 9h30 à 12 h.

Dégrèvement de la taxe foncière sur le non bâti pour les jeunes agriculteurs.

La Commune a reconduit pour 5 ans, la décision prise en 2002, relative à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs. Ce dégrèvement de 50% à la charge de la Commune, complète le dégrèvement de droit de 50% pris en charge par l'Etat.

Cette application concerne les jeunes agriculteurs :

- installés à compter du 1er janvier 1995 et bénéficiaires de la dotation d'installation ou des prêts à moyen terme spéciaux prévus par les articles D. 343-9 à D.343-16 du Code Rural.

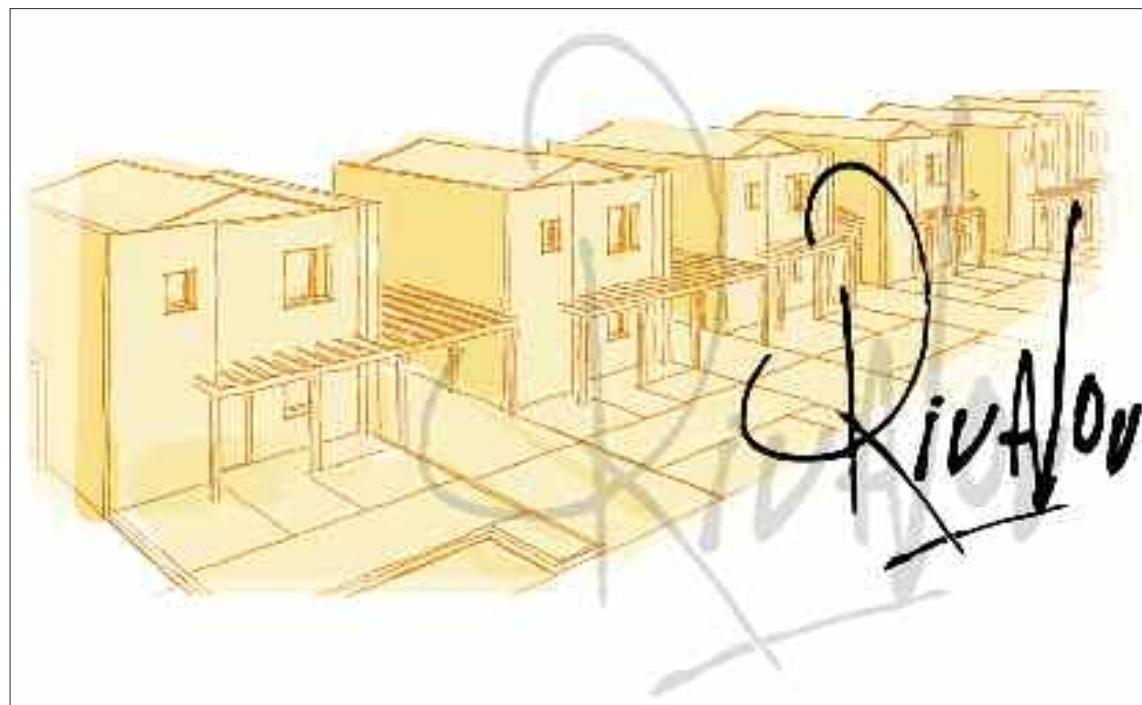
- installés à compter du 1er janvier 2001 et qui ont souscrit un contrat territorial d'exploitation dans les conditions définies aux articles L.311-3, L.341-1, R. 311-2, R.341-7 à R.341-13 et R.341-14 à R.341-15 du même code.

Le projet RIVALOU prêt à démarrer ! :

Afin de diminuer le coût des réseaux, la municipalité a pris la décision de déplacer les équipements publics programmés dans le cadre de la ZAC de Rivalou (collège, groupe scolaire, salle polyvalente). De ce fait, une modification du P.O.S. actuellement en vigueur s'est imposée. Le dossier a été règlementairement soumis à l'enquête publique. Dans ses conclusions dressées le 8 août, le Commissaire Enquêteur a stipulé : « *La modification de la ZAC de Rivalou apporte une amélioration. Elle rationalise les transports en commun, diminue de fait les nuisances. Elle augmente le niveau de sécurité. Elle favorise les circulations douces, piétons et cyclistes, elle renforce le cœur du quartier etc...* » Le Conseil Municipal a approuvé cette modification à l'unanimité dans sa séance du 12 octobre 2009. Le dossier est consultable en Mairie.

Calendrier des travaux du Rivalou :

- courant février, lancement des travaux de réseaux et voiries, nécessaires à la réalisation de la première tranche, à partir du Centre de Secours.
- le contrat avec le bailleur social « Colomiers Habitat » pour le projet des 15 logements PSLA (accession sociale à la propriété) vient d'être



signé et le permis de construire déposé. Nous rappelons qu'il s'agit de villas « basse consommation classées A » La commercialisation va être lancée.

- en parallèle un projet collectif de 28 logements est également à l'étude par le bailleur « Colomiers Habitat ». Ce projet rentrera dans la charte architecturale et paysagère définie par la Commune.

- des lots libres sont aussi mis à la vente par la SEM-81.



La société Colomiers Habitat (www.colomiers-habitat.fr) annonce la réalisation au Rivalou de 15 villas Très Haute Performance Énergétique (THPE) à l'architecture contemporaine. Le quartier du Rivalou offrira un cadre de vie agréable à deux pas du centre ville de Lisle sur Tarn, Bastide du XIII^{ème} siècle.

Colomiers Habitat proposera à la vente en Location Accession, des logements innovants et modernes, répondant aux critères de Haute Qualité Environnementale (HQE). Ces villas seront classées en niveau A de l'étiquette énergétique et assureront à leurs propriétaires confort et économie.

Elles seront vendues en Location Accession. Il s'agit d'un dispositif mis en place par les pouvoirs publics qui offre de nombreux avantages notamment financiers: taux de TVA réduit à 5.5% sur le prix de vente, exonération de taxe foncière pendant 15 ans. La vente s'accompagne également d'une garantie de rachat et de relogement.

Livrées pour début 2011, la commercialisation des villas débutera premier trimestre 2010.

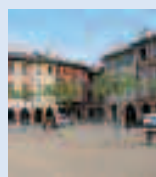
Contact : Julie PUJOL chargée de la commercialisation
06.13.13.55.77 ou 05.61.30.62.59
jpujol@colomiers-habitat.fr



ZAC DE RIVALOU

LISLE SUR TARN

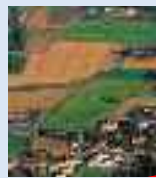
PRECOMMERCIALISATION DE LOTS LIBRES



Depuis septembre, la SEM 81 aménageur de la ZAC de Rivalou a lancé la pré-commercialisation de 12 parcelles en construction libre, de 575 à 765 m².



Une bastide du 21^{ème} siècle, un environnement et des paysages exceptionnels, un cadre de vie moderne (collège, équipements et services à proximité, cheminements piétons et pistes cyclables) forment tout l'attrait de cette "zone Agenda 21".



Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles auprès de Laurence Clamens, chargée de la commercialisation à la SEM 81:
téléphone : 05 63 47 70 85
mail : laurence.clamens@sem81.com

SPORTS

Très sensibles à l'amélioration des équipements sportifs, une équipe d'élus responsables de la commission « Sports, Associations » a établi un diagnostic. Des travaux ont été immédiatement mis en oeuvre et d'autres ont été programmés.

Nous tenons à mettre en avant les performances toujours plus nombreuses de chacun de nos clubs. BRAVO A TOUS !

Rugby

Afin de parfaire l'accueil des joueurs au Stade de la Noyère, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer en 2009, la somme de 10 000 € à la réalisation de travaux d'électricité et la réfection des sanitaires. Grâce au travail de nos employés municipaux qui en ont exécuté une bonne partie, ces aménagements ont apporté dès septembre dernier un meilleur confort, même si d'autres réalisations devront être programmées en 2010 (mise à niveau et engazonnement des terrains, agrandissement des locaux, ...)

Foot

Un projet global ambitieux avec la participation de la Fédération Française de Football.

La concertation entre le bureau de l'Association et la Mairie a permis d'identifier les travaux à mener en 2010. Dans un premier temps, il est nécessaire de procéder à la réfection de l'éclairage pour un montant de 50.000 €, qui serait subventionné à 50%. Un projet d'agrandissement des vestiaires est également à envisager. 200 adhérents dont une centaine de petits fréquentent le club de Lisle.

Judo

Le dojo avait été lourdement touché par la tempête Klaus en janvier 2009. Des travaux de réaménagement et de mise en sécurité ont été engagés (pour environ 40 000 €). Afin de développer l'activité dans de bonnes conditions et compte tenu du nombre croissant d'adhérents (une centaine environ), un projet d'agrandissement/rénovation est actuellement à l'étude.

Pétanque

Après l'amélioration des locaux, c'est au tour des terrains ! Et c'est le terrain couvert qui a bénéficié d'une récente remise en état.

Janvier 2010 à Lisle



Nos amis les animaux

Prise en charge d'urgence des animaux errants, blessés ou malades et convention de prestations de services Relais Fourrière :

Pour se conformer à l'article 1 du décret n°2002-1381 du 25 Novembre 2002, le Maire a dû prendre des dispositions pour une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté ou malade sur la commune. A cet effet, une convention a été passée le 17 décembre 2008 avec le cabinet vétérinaire de Marie DUFOUR à Lisle sur Tarn, pour une durée d'un an. Nous rappelons que les propriétaires ont l'obligation de rembourser les frais engagés par la Mairie.

De même, a été reconduite la convention passée avec l'Association « Les Temps Orageux » concernant la capture, le ramassage, le gardiennage temporaire et le transport à la fourrière du Garric, des chiens errants.

Le tarif de l'intervention est maintenu à 79,40 € par chien, majoré de 50% les week-ends et jours fériés. La redevance sollicitée auprès des propriétaires est fixée à 35,00 €, la différence est donc à la charge de la Commune : 777,60 € en 2009, 1.295,70 € en 2008. Des efforts ont été faits, continuons donc à bien surveiller nos animaux.

INFORMATION RAPPEL :

Il est rappelé aux administrés qu'une pièce d'identité est OBLIGATOIRE pour venir voter.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Modification des conditions de mise à disposition des salles municipales

On a pu constater qu'un nombre croissant de réservations de la salle des fêtes ou de la salle Salvat sont non confirmées ou annulées trop tardivement avant la manifestation projetée (moins de 15 jours). Les salles étant très convoitées par nos associations, la commission « Sports, Associations » a décidé d'instaurer une pénalité de 20 € afin d'éviter ce désagrément. Cette décision a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2009. Nous invitons les associations à être très vigilantes à l'avenir.

La municipalité paiera des contrats d'assurance moins onéreux :

Les contrats d'assurance en cours étant arrivés à leur terme le 31 décembre 2009, une nouvelle consultation a été lancée. Après appel d'offres, la commission municipale a pu choisir de nouveaux prestataires, au vu de l'analyse réalisée par le cabinet conseil Julien. Le marché des assurances ayant beaucoup évolué, la commune de Lisle bénéficiera grâce à ces nouveaux tarifs d'une réduction des dépenses annuelles de 26.051,29 € soit de 39,2 % par rapport aux prix antérieurs.

Fonds Communautaire de Développement Territorial pour 2009 :

Comme chaque année, une somme est attribuée par la Communauté des Communes Tarn et Dadou au titre de Fonds Communautaire de Développement Territorial . Pour l'exercice 2009, la somme reçue : 27.239,24 €, a été affectée par décision du Conseil Municipal du 12 octobre, au financement des divers travaux de réhabilitation des bâtiments sportifs qui se sont élevés 68.184,89 € .

Nature de financement de la MJC dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse par la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn :

Chaque année, la C.A.F. du Tarn demande la nature et le montant des concours pris en charge par la commune à titre gratuit, c'est-à-dire la mise à disposition à la M.J.C. de locaux, de personnel et le montant des charges locatives, soit en 2008, la somme de 69 453,11 € (y compris les frais d'entretien à réaliser régulièrement sur les bâtiments).

Modification des commissions municipales :

Compte tenu des démissions de Claude AUBRY et de Christine CHAMBONNET, membres de la liste « AGIR AUTREMENT », Carmela CHASSAGNON et Michel LAMBERTO, ont rejoint le Conseil Municipal. En conséquence :

- Carmela CHASSAGNON intègre les commissions finances, sports et associations, intercommunalité économie tourisme et listes électorales.
- Michel LAMBERTO devient membre des commissions Cadre de vie et environnement, travaux et services techniques, voirie eau et assainissement, urbanisme, cimetières et Commission d'Appel d'Offres.

Action sociale de la mairie



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur majeur de la politique sociale de la municipalité. Il agit, en lien étroit avec les services de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Sécurité Sociale, de Pôle

Emploi... et les Services Sociaux du Conseil Général du Tarn.

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Lisle sur Tarn est composé de 16 membres (engagés pour la durée du mandat municipal) et présidé par M. le Maire : Jean TKACZUK.

Membres élus :

Mme Fabienne MORCILLO (Vice-présidente)
Mme Jacqueline SEIGNEURIC
Mme Vassiliki THEODOURIDOU
Mme Christiane AIRAUDO
M. Jean Luc CARRASSUS
Mme Françoise GIEUDES
Mme Gisèle LACOSTE
Mme Henriette RELAIX

Membres nommés :

Mme ANDREANI Françoise (Membre de l'Association des Chômeurs du Tarn)
M. CAZALENS Xavier (Membre de l'ADMR)
Mme COURBATIEU Thérèse (Membre de l'Union Départementale des Associations Familiales)
Mme DAGAS M.Rose (Présidente de l'association des Aînés Ruraux du pays Lislois)
Mme DOUBAX Isabelle (Présidente de l'Association Solidarité Accidentés, Handicapés, Invalides et Retraités)
Mme JOUCLAS M.Thérèse
Mme LEMAIRE Régine
M. SIGNOLES André

Le Conseil d'Administration du CCAS se réunit, en moyenne une fois toutes les six semaines - sauf situation d'urgence - pour statuer sur les demandes d'aides individuelles.

Permanences de l'Action Sociale à la Mairie, sur rendez-vous :

le Mardi et le Samedi de 9h 30 à 12 h

Contact : ACCUEIL MAIRE DE LISLE SUR TARN – 05 63 33 35 18

Le CCAS travaille aussi sur des projets collectifs à caractère social. Il a ainsi initié et travaille depuis plusieurs mois sur le projet de création de jardins familiaux.

Les jardins familiaux de lisle sur tarn

En février 2009, le numéro 47 d'Infos Lisle invitait les lislois à remplir un questionnaire afin de connaître leur intérêt pour la création de jardins familiaux. Porté par le Centre Communal d'Action Sociale et rejoint par la Commission « Cadre de vie et environnement » dans la démarche « Agenda 21 », ce projet qui a séduit va se concrétiser.

Les buts de cette action sont de promouvoir une alimentation de qualité notamment auprès des personnes en difficulté, de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle par l'échange et la convivialité autour d'un projet commun, mais aussi de préserver les ressources naturelles en respectant l'environnement.

Une association a vu le jour en fin

d'année pour assurer la gestion des parcelles mises à disposition par la Mairie et pour veiller au respect de la convention qui sera signée.

A ce jour, déjà huit familles intéressées par ce projet se verront attribuer une parcelle de 50m² chacune sur le terrain municipal des « rives de Mazérac ». La Mairie équippa le site avec quatre cabanons pour le rangement des outils, empiera les allées et fournira une motopompe pour l'utilisation du puits.

Sauf imprévu, les premiers « jardiniers de Mazérac » pourront commencer à biner leurs parcelles dès le printemps 2010.

L'Association « Les jardiniers de Mazérac » :

Président : Thierry LABEUCHE

Vice-Président : Sébastien CARRIE

Secrétaire : Claire DESOLA

Trésorière : Adeline CARRENO

PRIX ET QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Lors du Conseil Municipal du 16 juillet 2009, le Maire a rappelé les principales données des rapports fournis par la Lyonnaise des Eaux pour l'exercice 2008.

En matière d'eau potable, alors même que le nombre de clients a augmenté : 2 053 contre 2 039 en 2007, le nombre de m³ facturés s'est quant à lui réduit : 178 898 contre 189 203 en 2007. Malgré une baisse régulière du nombre moyen de m³ consommés par an et par un abonné : 87 m³ en 2008, la comparaison entre années successives ou encore entre communes s'effectue toujours sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³ / an. En 2008, la facture d'eau type s'est élevée à 227,08 € TTC (soit 1,89 € / m³).

Le point négatif à retenir reste toutefois le rendement du réseau qui, avec 57 %, peut être qualifié de faible. Sur 314 632 m³ livrés au réseau durant la période de relève, seulement 177 600 m³ ont été consommés, soit un total de pertes s'élevant à 137 032 m³. Ce rendement doit de toute évidence être amélioré pour faire face de manière satisfaisante à l'accroissement de la population. Il appartient au délégataire de tout mettre en œuvre pour y parvenir (campagne de recherche de fuites, sectorisation du réseau, remplacement progressif des canalisations en fonction de leur ancienneté, ...).

Plus proche de nous, lors du Conseil Municipal en date du 09 décembre 2009, a été présenté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau Potable 2008 rédigé en collaboration avec la Direction Départementale de L'Équipement et de l'Agriculture du Tarn. Ce dernier prend en compte les données du rapport du délégataire (cf. ci-dessus) et les complète au moyen d'indicateurs de performance. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 est venue confirmer le devoir de transparence des ges-

tionnaires de tels services à l'égard des usagers. A cette fin depuis 2009 et au-delà du rapport annuel, une base de données nationale unique dénommée Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (S.I.S.P.E.A.) permet à chacun d'entre nous d'évaluer la performance du service dont il dépend. Pour cela, il vous suffit d'aller sur le site www.services.eaufrance.fr

En ce qui concerne l'assainissement et au vu des données fournies par le délégataire, on peut retenir à l'image de l'eau que, malgré un accroissement du nombre de clients : 1 150 contre 1 135 en 2007, le nombre de m³ traités a diminué : 141 785 contre 170 426 en 2007. La facture type (120 m³ / an) s'est quant à elle élevée à 241,13 € TTC (soit 2.01 € / m³). Sur ces bases, en 2008, le prix au m³ de l'eau assainie a égalé 3,90 € TTC contre 3,73 € en 2007.

Les rapports du délégataire relatifs aux Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement 2008 et le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau Potable 2008 sont consultables en Mairie.

RESSOURCES EN EAU : VERS UNE POLITIQUE DE BASSIN

L'ensemble des acteurs, communes et syndicats de communes du bassin ouest-tarnais ont engagé une réflexion conjointe sur l'approvisionnement en eau de notre zone. La Commune de Lisle sur Tarn se singularise par sa ressource en eau exclusivement issue de la nappe phréatique, ce qui constitue une alternative au pompage systématique dans la rivière Tarn pratiqué par les autres communes de l'ouest tarnais.

S'il s'avère aujourd'hui nécessaire d'envisager d'accroître la capacité de production afin de répondre à l'augmentation des besoins, le raccordement du réseau lislois à la future station de traitement de Rabastens ne saurait être dans l'immédiat qu'une sécurisation des ressources lisloises en eau, pour compléter la production ou pallier tout incident

portant atteinte à la qualité de l'eau de la nappe. En effet, la Commune de Lisle sur Tarn est engagée jusqu'en 2020 avec la Lyonnaise des Eaux par le biais d'un contrat d'affermage. Cette situation particulière invite à mûrir toute décision à venir.

LA VÉRITÉ SUR LES PUIITS

Un récent article paru dans la Dépêche du Midi en décembre 2009 sous le titre « **Des compteurs sur vos puits** » a semé le trouble parmi nos concitoyens si on en juge les appels téléphoniques et consultations à l'accueil de la Mairie. Le titre provocateur et la date tardive de parution sont pour beaucoup dans cette effervescence. Mais que dit réellement la réglementation en vigueur ? Un décret paru le 2 juillet 2008 est effectivement venu préciser les modalités de

dire entrepris ou achevé avant le 31 décembre 2008, cette déclaration devait bien intervenir avant le 31 décembre 2009. Pour les nouveaux ouvrages, la déclaration doit être déposée au plus tard, un mois avant le début des travaux.

Chaque propriétaire de puits réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau est en conséquence invité à se rendre à l'accueil de la Mairie pour procéder à cette déclaration devenue réglementaire.

En ce qui concerne le comptage de ces eaux et l'établissement d'une redevance, rien n'est à ce jour précisé, le décret annoncé n'étant pas paru. En tout état de cause, le paiement d'une éventuelle redevance, s'il devait exister (après délibération du conseil municipal), ne concernerait que les eaux usées provenant de cet usage et collectées par le réseau pu-



déclaration des puits réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau. Il faut entendre par là l'eau nécessaire à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et productions végétales ou animales réservée à la consommation familiale. Ce type de puits doit désormais faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Pour les ouvrages existants, c'est-à-

blic d'assainissement. Dans ce cas, le calcul s'effectuerait soit sur la base du volume mesuré par un dispositif de comptage, soit sur la base d'une évaluation de ce volume (surface du terrain, nombre d'habitants, ...). La zone rurale non branchée au tout à l'égout ne serait pas concernée.

Pour plus d'informations : www.forages-domestiques.gouv.fr

Les termites

Animées par le même désir de sauvegarder le patrimoine commun et individuel lisleois, la municipalité et l'Association « de lutte contre les termites » ont décidé d'unir leurs efforts pour tenter de neutraliser voire d'éradiquer les termites, sur un périmètre prédéfini.

La nécessité d'une action simultanée sur l'espace public et le domaine privé a été largement expliquée et débattue, dans la dernière publication d'Infos Lisle et au cours de l'Assemblée Générale de l'Association présidée par M. Serge MARTEL.

Faut-il le rappeler, la mutualisation des efforts génèrerait, également, la réduction du coût des diverses interventions (diagnostic et traitement).

Un plan d'actions a été décidé de concert :

- définition du périmètre de lutte (délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2009)
- attribution d'une aide financière municipale à la recherche d'une éventuelle infestation des immeubles qu'il s'agisse de maisons d'habitation, immeubles locatifs, entrepôts, terrains, autres (délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2009)
- un arrêté municipal en date du 15 septembre 2009 rend obligatoire la déclaration du dépistage des termites dans la zone prédéfinie
- Un courrier explicatif a été adressé par la Mairie et l'Association à tous les propriétaires concernés dans la zone.

Hélas, sur ce dernier point, force est de constater que certains propriétaires n'ont toujours pas pris la mesure de l'importance capitale d'une action solidaire sans laquelle tous les efforts consentis par leurs voisins et la municipalité risquent bien d'être réduits à néant.

Nous invitons donc à nouveau les propriétaires du périmètre de lutte à prendre contact avec M. MARTEL afin d'établir un diagnostic, le plus rapidement possible (contact : M. MARTEL au 05 63 40 39 15).

INTERNET et Zone blanche, dernières évolutions :

La solution « KIWI.fr » s'étend !.....

Depuis 2003 la municipalité a cherché de façon continue à remédier à la « fracture internet » à laquelle était soumise notre commune. Cette attention permanente a connu des évolutions positives à divers moments. Ainsi les démarches municipales ont abouti dès janvier 2004 à l'installation de l'ADSL haut débit par France-Télécom : 90% des familles de la commune ont été desservies dès ce moment là. Malheureusement cela est resté sans effet pour un certain nombre de nos concitoyens, de la zone rurale notamment. Aussi de nouvelles démarches ont abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la commune et le prestataire SEM e-tera, en Novembre 2007.

C'est en 2007 en effet que, dans le cadre des réunions de quartiers tenues par le Maire à Lapeyrière, et à l'issue d'échanges citoyens, il avait été décidé de recourir entre autres solutions techniques, à l'installation d'un réseau hertzien de 5 Giga-hertz. Les différentes étapes de prise de décision se sont succédées avec la demande du Maire de lancer une pétition afin d'identifier les familles concernées. Elle lui fut remise le 10 mai 2007, et permettait d'identifier les 120 familles qui souhaitaient être connectées à internet « Haut Débit ». En conséquence à l'automne 2007, la Mairie a confié à la Société SEM e-tera, l'équipement de deux sites (installation de deux antennes relais) sur la commune. Une réunion de présentation du protocole d'accord et de la solution « Kiwi.fr » s'est déroulée le 20 décembre 2007 à Lapeyrière, en présence de Monsieur Marc GAUCHE, directeur de la société e-tera.

Dans la foulée et à l'issue des formalités administratives qui s'imposent, la première antenne a été installée sur le clocher de l'Eglise de Lapeyrière courant avril 2008 et les premiers abonnés ont pu se connecter dès le début du mois de mai à l'image de l'école publique de Lapeyrière et sur les 120 familles pétitionnaires, cinquante se sont fermement inscrites dans la procédure kiwi.fr (l'INSEE recense un peu plus de 2000 familles à Lisle).

Demeurait en suspens la question de l'installation de la deuxième antenne.

Initialement, le poteau supportant cette dernière devait être localisé à Sauris. Mais, France Télécom ayant décidé d'installer l'ADSL pour couvrir la zone considérée, ce poteau ne semblait plus avoir aucune utilité à Sauris. Dès lors de nouvelles investigations ont été menées et diverses interventions ont eu lieu (cf courrier du 11/06/2009 aux familles par Mme la Conseillère Générale ou encore le bulletin cantonal de janvier 2010) pour positionner au mieux cette deuxième antenne, au service du plus grand nombre. La proposition de positionnement au lieu-dit « Les Caumonts » a finalement été validée par le Maire, le 19 mars 2009. Toutefois, au cours d'une réunion technique tenue fin mai 2009 à Albi pour arrêter les diverses démarches à entreprendre notamment auprès d'ERDF, il est fait le constat qu'au lieu de desservir le plus grand nombre, l'installation projetée ne concerne seulement que cinq maisons. La Mairie sollicite une étude complémentaire, avec pour objectif de desservir le plus grand nombre de familles possible. Les résultats sont remis en juillet 2009. Deux sites seront équipés en plus des Caumonts : Les Cammas et Vertus.



Une seconde réunion d'information en présence de Monsieur Marc GAUCHE s'est tenue, à l'initiative du Maire, à Lapeyrière, le 10 décembre 2009, durant laquelle ont été diffusées les dernières informations.

De façon pratique, le Maire a pu annoncer au nom du Conseil Municipal, l'installation de trois nouveaux poteaux émetteurs, mis en service en ce début

d'année 2010, situés respectivement aux lieux-dits : « Les Caumonts » et « Les Cammas » ainsi que sur le château d'eau de « Vertus », point culminant de la Commune de Rabastens.

Ainsi, si vous souhaitez maintenant vous abonner à internet « Haut Débit », vous pouvez vous connecter à www.e-kiwi.fr ou téléphoner au 0 811 99 12 12 (coût appel local depuis un poste fixe). Il vous en coûtera :

- pour un particulier, accès internet 2 Méga bits illimité : 30,90 € TTC par mois plus 10,00 € TTC par mois de location du kit de connexion,
- pour un professionnel, accès internet 4 Méga bits illimité : 49,90 € HT par mois.

Bon surf à tous les nouveaux internautes !!!

Transfert des déchets ménagers et assimilés

Un an après le lancement de l'étude de faisabilité du transfert de compétence des Ordures Ménagères ou plus exactement de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés, les 29 communes qui constituent la Communauté de Communes « Tarn et Dadou » ont approuvé ce transfert.

C'est donc depuis le 1er janvier 2010 que notre intercommunalité Tarn et Dadou a la charge de ce service avec comme volonté :

- de gagner en performance tout en respectant les spécificités de l'habitat du territoire,
- d'harmoniser les services et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour que le coût par habitant soit identique sur l'ensemble des 29 communes sur une échéance maximum de 10 ans,
- de faire des économies en rationalisant l'organisation de la collecte.

L'étude faite par un cabinet d'experts a démontré que le coût par habitant est sensiblement le même quel que soit le système de collecte, le nombre de collectes et le lieu d'habitation (ville ou campagne).

Effectivement en zone urbaine, le kilométrage parcouru est moindre, mais le volume de déchets collectés est plus important. A l'inverse, en zone rurale, le kilométrage parcouru est plus important mais le volume de déchets est moindre en raison d'un tri et d'un recyclage individuel plus aisé.

Sur le plan pratique, la responsabilité du service n'incombe plus au SIVOM Gaillacois auquel nous avons adhéré en 2002. Mais cela ne change rien pour les lislois puisque le ramassage est fait par le même prestataire (entreprise SITA). Les jours de collecte restent identiques.

Pour la propreté de nos rues et de nos trottoirs il n'est pas inutile de rappeler ici la nécessité de sortir les sacs poubelles seulement le jour dit, afin d'éviter leur éventration et la dispersion de leur contenu par les animaux errants.

De même, il faut savoir que le prestataire de services peut ne pas ramasser les sacs d'ordures ménagères mal triés. Il incombe donc à chacun d'entre nous d'effectuer les gestes éco-citoyens qui permettent le recyclage d'une partie de nos déchets.



Rappelons que les efforts consentis en 7 ans par les lislois et les habitants des 10 autres communes du SIVOM Gaillacois ont permis d'économiser :

- 140 548 m³ d'eau soit la consommation annuelle de 2555 lislois ;
- 35 246 MWh d'énergie soit la consommation annuelle de 3420 lislois ;
- 1760 tonnes équivalent CO2 soit l'émission annuelle de 1048 lislois.

Un encouragement à persévérer, voire à faire plus et mieux !

ARCHÉOSITE de Montans

Lors de son Conseil de Communauté du 29 septembre 2009, la Communauté de Communes s'est dotée de la compétence « Archéosite de Montans ». Cette structure était jusqu'à présent à la charge de la Commune de Montans et la gestion était assurée par une association, bénéficiant régulièrement d'aide financière et en partie de la participation de Tarn et Dadou. C'est donc une bonne décision, d'autant plus que l'intercommunalité sera mieux à même de développer plus amplement un projet d'animation sous ses aspects éducatif, scientifique, culturel et touristique qui bénéficiera à l'ensemble de notre territoire.

Médiathèque

Inscrite dans une dynamique de lecture publique et d'animation, la médiathèque Pierre Viguier a connu quelques travaux d'agrandissement et de mise en valeur, notamment par la décoration des piliers centraux réalisée lors d'un chantier loisirs-jeunes en partenariat avec la MJC. La Communauté de Communes TARN et DADOU constate une fréquentation grandissante de ce service. A noter aussi le vif succès du premier concours de nouvelles organisé par le réseau des médiathèques Tarn et Dadou, avec la participation d'une quarantaine d'auteurs qui a vu dans la catégorie 12-14 ans la consécration d'une de nos citoyennes lisloises : Lili BARBASTE dite Lilou pour le texte « Les jumelles ».

Encore bravo !.

Transfert de la compétence Tourisme

Au vu de l'expérience de ces 20 dernières années, les Offices de Tourisme des 4 intercommunalités qui composent le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, à savoir :

1. Tarn et Dadou et ses 29 communes,
2. La Communauté de Communes Vère Grésigne et ses 19 communes,
3. Le Pays Salvagnacois et ses 8 communes,
4. Le Pays Rabastinois (CORA) et ses 7 communes.

ont décidé de franchir le pas pour créer une véritable dynamique de destination touristique en augmentant l'efficacité des services grâce à une professionnalisation et une mutualisation des moyens et compétences. C'est la raison pour laquelle, au 1er janvier 2010 notre intercommunalité Tarn et Dadou a pris en charge la compétence tourisme, la fonction d'office de tourisme 2 étoiles, les personnels et en transférera l'exercice au Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou.

Afin que son intitulé soit plus simple à dire et à mémoriser, la nouvelle structure a été baptisée **Office de Tourisme de Pays Bastides et Vignoble Gaillacois**. www.tourisme-vignoble-bastide.com

Les heures d'ouverture, les principes de fonctionnement, le classement 2 étoiles persisteront à l'identique.

OU EN EST LE PLU ?

Lors de différentes réunions de quartier, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a été régulièrement évoqué. La municipalité s'est fait l'écho des attentes de la population lors des réunions de la commission d'urbanisme auxquelles participent les instances compétentes (le Bureau d'Etude « Atelier Urbain », la D.D.E.A., ...). Un projet a été élaboré et soumis au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui a exigé une diminution des surfaces ouvertes à la construction.

Des discussions s'en sont suivies pour adapter les propositions lisleuses aux exigences du Pays. Ces évolutions doivent être traduites de façon pratique sur les documents élaborés par le Bureau d'Etudes qui doit soumettre une proposition finale dans les meilleurs délais.

Compte tenu des modifications apportées, il sera alors nécessaire de présenter à nouveau un projet de Plan d'Aménagement du Développement Durable (P.A.D.D.) conforme au SCOT, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal. L'ensemble de ce qui sera alors la proposition du Maire, sera alors exposé en Mairie, salle de Justice et de Paix, avant le vote du « PLU arrêté » en Conseil Municipal, ce printemps.

Remise des médailles du travail

Le 14 janvier, lors de la cérémonie des vœux au personnel municipal, le Maire a eu le plaisir de remettre des médailles du travail à 4 agents. Médaille OR (30 ans de service minimum) à M.EMBIALET Christian Médaille ARGENT (20 ans de service minimum) à Nelly FABRE, Sylvette FASAN et Marie-Claude SOUKRI.



Les médaillés avec Michel Bruyère, Adjoint au Maire chargé des travaux

Les clefs du Festival de Lisle sur Tarn le 12 et 13 septembre 2009



Un festival bien trossé commence souvent comme ça : « Voilà les clefs ! faites comme chez vous ! »

Les logeurs lisleois se sont démenés au mieux pour aider tous les « acteurs » du festival en donnant aux tourneurs les clefs de leur maison.

Mais les vraies clefs sont dans la petite ville rose lisleoise, puisque dans la douceur de l'été finissant, Lisle a dévoilé, impudique, tous les dessous de ses punnets à 7000 visiteurs venus de toute la région, (même de Muret) car le circuit des manivelles les a conduit jusqu'aux secrets des ruelles du vieux port.

Les clefs de la Mairie, qui recevait les phonos de la collection Rubod. Les murs racontent que leurs oreilles en frétilent encore...

Les clefs de l'Office du Tourisme, où le rendez vous « apéro en chanson maison Mangin » ouvre les portes du Festival aux vins de Gaillac.

Les clefs de la salle des fêtes, qui fût surtout le berceau d'une soirée cabaret « façon tourneurs » si bien vêtue de rires et de chansons qu'au marché du dimanche matin, les conversations s'animent chargées de compliments au sujet de cette soirée.

Les clefs du coffre, car si le bénévolat des tourneurs et de leurs hôtes reste une institution appréciée et défendue par tous, un festival garde un coût remarquable. Sponsors et partenaires ont bien mérité notre respect.

Et pour regrouper toutes ces clefs, le festival a été la clef du bonheur tout simplement pour tous les visiteurs.

Merci encore à tous les lisleois qui se sont investis pour pérenniser le Festival d'Orgues de Barbarie

Nouvelles dénominations des voies du Hameau de Sours

Suite aux sollicitations des habitants faites lors des réunions de quartier, M. BRUYERE a fait une proposition qui a été validée en conseil municipal. Les voies du Hameau de Sours seront donc dorénavant dénommées comme suit :

Nom de la Voie	Description sommaire du tracé	Longueur
Chemin Toulze	Part de la limite de la commune de Gaillac, traverse le hameau de Sours et aboutit aux Fortis	2700 m
La Route Basse	Part du chemin Toulze, passe à Ménerque et aboutit à la limite de la commune de Gaillac à la VC n°32	2280 m
Chemin de la Roussario	Part du chemin Toulze et dessert le hameau de la Roussario	375 m
Chemin des Amandiers	Part du chemin Toulze à l'ancien poids public	110 m
Chemin des Vergers	Part du chemin Toulze dans le hameau de Sours (face au Chemin du Forgeron)	170 m
Chemin de Ménerque	Part du chemin de la route Basse (face au chemin du Len de Lel)	80 m
Chemin du Forgeron	Part du chemin Toulze dans le hameau de Sours (face au chemin des Vergers) et aboutit au Chemin des Prégrands	220 m
Chemin des Prégrands	Part du Chemin Toulze, au monument et aboutit au Chemin de la Route Basse	1065 m
Passage de la Vielle Forge	Part du Chemin Toulze et aboutit au Chemin du Forgeron	60 m
Chemin du Len de Lel	Part du Chemin Toulze à l'entrée du hameau de Sours et aboutit au Chemin de la Route Basse	410 m
Chemin de la Syrah	Part du Chemin Toulze à l'entrée du hameau de Sours	300 m
Chemin de la Pigario	Part du Chemin Toulze, au monument et dessert la Pigario	360 m

Des plaques de nom de rues seront apposées ce printemps et une numérotation sera mise en œuvre.

Les pompiers nous reçoivent dans leurs nouveaux locaux :

Depuis l'été 2008, date à laquelle les pompiers ont pris possession du nouveau centre de secours, l'Amicale des sapeurs-pompiers s'est mobilisée pour aménager les locaux et les rendre plus agréables. Ceci a été possible grâce à leur investissement mais aussi à la participation financière des 4 Communes du Canton et du Crédit Agricole pour une somme globale de 15.000 €.

La Commune de Lisle sur Tarn s'est engagée à hauteur de 8 000 € sur 3 exercices : 5000 € dès 2008, pour permettre à l'Amicale d'aménager et d'équiper la salle de repos et la cuisine, 3000 € pour 2009 et 2010 afin compléter la réalisation.



Grande parade de NOËL pour la célébration de la Sainte-Barbe départementale :

Le 11 décembre, la place Paul Saissac a accueilli la cérémonie de la Sainte-Barbe du Groupement départemental Ouest. Une manifestation exceptionnelle que l'on doit à l'intervention du lieutenant MODOLO après le désistement d'une commune voisine. Sous la direction du colonel MORIN, adjoint au Directeur du Services Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS), du Commandant LAMADON, Chef du Groupement ouest, et en présence de Jean ROGER, Président du SDIS, de Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général du Tarn et de Jean TKACZUK, Maire de Lisle sur Tarn, les 24 recrues de l'année ont reçu officiellement leur casque. Chez les Lisois, à noter la promotion de Bruno GIRAUDO au grade de sergent, et de Philippe ZION à celui de caporal. Bienvenue au trois nouveaux sapeurs : Ronan PAINEAU, Sandrine CLOUP et Suzanne COUVERT. Pour l'occasion, la fanfare des sapeurs pompiers du Tarn avait fait spécialement le déplacement pour une cérémonie qui s'est clôturée par une émouvante prestation chorale.

L'éclairage festif de la place se prêtait à merveille à cette démonstration. Ce fut un moment privilégié que l'on a connu là !

Changements de propriétaires dans les commerces :

De nombreuses autres initiatives sont à souligner pour le dynamisme et la diversité des services, aussi Lisle sur Tarn a le plaisir d'accueillir et souhaite bonne chance à :

- Un opticien « **Tarn' Optic** » s'est installé au 13 rue saint louis
- Un plombier : **Gilles FABIE-GAYRAUD**, « EFG Energie » au 21 rue Saint louis
- Un maçon –diagnostiqueur : **Pascal SAVIGNARD**, rue Porte Peyrole
- Une 5^{ème} boulangerie : Jean-Luc DAYDE et Françoise VABRE, « **Les pains de Lissou** » avenue Charles de Gaulle
- Une décoratrice : **Sylvie RIEBEL**, travaille les matières et les couleurs, enduits, patines, trompe l'œil et relooking de meubles, 13 rue des grands augustins.
- **La Maison de la Presse** : Après 15 années de labeur Thierry LEMAIRE a décidé de se consacrer à d'autres activités, en s'investissant dans la vie associative locale par exemple. Il souhaite bonne chance à ses successeurs Laurent et Anne LAFON qui ont pris le relais le 4 janvier, non plus au 10, place Paul Saissac, mais au 32 rue Etienne Compayré. Désormais, tabac, journaux, jeux de hasard de la « Française des jeux » articles de pêche, bibelots mais aussi papeterie et articles de bureau, seront concentrés en ce même lieu.



M. et Mme Lafont

- **Le Café l'OLIVIER** : C'est Natacha et son frère Jonathan AREVALO qui s'approprient à prendre le relais en remplacement de Roger CECCONELO. Après une rénovation des locaux, les nouveaux propriétaires entendent redynamiser le commerce par des animations tout public. La réouverture est prévue courant février.
- **Pizzas du Monde** : En lieu et place de S.O.S. MIKRO, place Paul Saissac devrait ouvrir vers la mi-février une pizzeria, spécialisée dans les saveurs du monde. Il s'agira de plats à emporter, tout au moins dans un premier temps. Bienvenue à Manuel PEDRO, responsable de ce nouveau commerce.
- **Une sage-femme à Lisle sur Tarn** : Bienvenue à Emmanuelle MIEZE, première sage-femme libérale et conventionnée, installée 13, rue Etienne Compayré.
- **Du côté de chez soi** : Colette ROBERT vous propose de venir « libérer » les potentialités de votre appartement ou maison afin que tout visiteur puisse dès le premier instant s'y projeter, s'imaginer, y vivre et s'y mouvoir. Vous pouvez la contacter au 06 65 73 89 04

« N'oublions pas » !

Plus de 160 professionnels de santé du département, se sont retrouvés à Lisle-sur-Tarn pour une journée consacrée aux défis et enjeux du vieillissement à l'invitation des Docteurs FARUCH et VIGUIER de la Résidence de Retraite LAGRANGE. Lorsque l'on sait qu'en 2050 il y aura en France plus de 150 000 centenaires, on mesure l'importance de la gériatrie et des neurosciences.

Mieux traiter le vieillissement est l'un des enjeux majeurs de notre société pour le siècle à venir. Cette journée, réunissant thérapeutes, soignants et administratifs d'établissements, publics ou privés accueillant des seniors, avaient pour but de promouvoir un travail et une réflexion sur ce thème. Le matin en séance plénière, d'éminents professeurs et chercheurs ont fait un état des lieux de la maladie et des soins.

Une des problématiques du vieillissement est bien évidemment l'apparition de la démence chez les sujets et notamment la maladie d'Alzheimer. Selon les sources entre 700 000 et 800 000 personnes seraient concernées en France. Le docteur FANJAUD, neurologue de l'hôpital de Castres, a rappelé les progrès des neurosciences et notamment de la génétique. Fati NOURHASHEMI, professeur au Pôle Gériatrie de l'hôpital CASSELARDIT à Toulouse a souligné l'importance d'avoir des unités de soins spécifiques pour les malades : un environnement architectural adapté et des équipes soignantes formées et soutenues.

Les Présidents, Martin MALVY pour la Région et Thierry CARCENAC pour le Département sont intervenus à la fin de la séance plénière pour rappeler l'implication des collectivités locales dans le traitement du vieillissement, l'attention a été portée sur la dignité des personnes et le soutien aux familles. Martin MALVY a été fortement applaudi lorsqu'il a annoncé que le numérus clausus des écoles d'infirmières, compétence de la Région, allait être relevé de 20% en deux ans, ce qui permettra d'augmenter les effectifs. Annonce importante lorsqu'on connaît le manque cruel de personnel infirmier. Les participants se sont donnés rendez-vous en 2011 pour les prochaines rencontres gériatriques à Lisle-sur-Tarn.



Inauguration par les élus et Mme la Préfète de la crèche Intercommunale

« Les P'tits Lislous » déménagent

Le 5 septembre 2009 a eu lieu à Lisle sur Tarn l'inauguration de la crèche intercommunale « Les P'tits Lis' lous ». Ce nouvel équipement vient compléter les efforts en matière d'accueil en augmentant la capacité à 32 places pour satisfaire environ 60 familles. Il s'intègre parfaitement dans l'objectif de regroupement des installations dédiées à la petite enfance et à l'enfance sur le site de Bellevue.

Ce projet d'un coût de 989 087 € HT a été porté par Tarn et Dadou et a bénéficié d'une subvention de la CAF décrochée par la Commune de Lisle sur Tarn, ainsi que d'aides de la Région et du Département. Les élus locaux qui ont soutenu ce dossier étaient présents et ont été honorés de la visite de Martin MALVY, Président du Conseil Régional, et de Marcelle PIERROT, Préfète du Tarn, qui s'est félicitée de l'exemplarité de cet équipement.

Nouvel objet de collection

En partenariat, la ville et la Poste ont lancé en date du 12 décembre 2009, une nouvelle enveloppe illustrée déjà timbrée à l'effigie de la ville. Ce « prêt-à-poster » est en vente au bureau de Poste de Lisle, par lots de 10 (8,60 €) ou 100 (66,50 €). Cette initiative permet aux habitants de Lisle de diffuser le patrimoine de leur Commune à travers leurs courriers.

Acceptons les différences

À l'initiative de Fabienne MORCILLO pour le CCAS, et en concertation avec M. Hamadi, coordinateur de la manifestation, la Commune de Lisle sur Tarn a choisi de participer à la **quinzaine du handicap**. Plusieurs rencontres et spectacles ont été proposés au public pendant cette période sur différents sites.

Lisle a ainsi accueilli une « Rencontre Handivalide enfants » autour de l'art plastique à la MJC le 18 novembre. Le lendemain, jeudi 19 novembre, c'est le groupe « Esquisse » qui s'est produit au pôle des aînés avec un spectacle musical de grande qualité. Le mercredi 25 novembre, le club de Lavaur Handisport a proposé un après-midi de démonstration initiation au tir à la sarbacane dans la salle Pierre Salvat.

La 2ème partie de cette quinzaine du handicap est programmée en début d'été 2010, avec au programme à Lisle sur Tarn: théâtre, musique, expositions, rencontres, sports... Gageons que ces manifestations fassent évoluer les mentalités à propos du handicap.



Le groupe Esquisse animé par Laurent et Christophe

Les Lislois à Borja : « Ahora hay que trabajar ! »

Une délégation Lisloise a été reçue lors des fêtes générales de Borja. Ce fut l'occasion de parapher, côté espagnol, l'acte du jumelage, deux ans après les premiers contacts entre les deux villes.

Les représentants de la municipalité dans toutes ses composantes, de diverses associations, des pompiers, mais aussi la joyeuse troupe "les amis de la chanson" sont revenus enchantés de leurs trois jours dans la ville aragonaise jumèle de Borja. Les embrassades sur les marches de la Mairie au moment du départ furent nombreuses, et chacun avait hâte de se revoir prochainement pour écrire une nouvelle page pleine d'anecdotes de ce jumelage.

Un journaliste du quotidien local a rappelé aux deux maires Eduardo ARILLA et Jean TKACZUK : « Ahora hay que trabajar ! Maintenant il faut travailler ! » Mais les élus des deux municipalités n'avaient pas attendu la remarque pour que le jumelage soit plus qu'une signature.

D'ores et déjà, des projets sont en train d'émerger : au niveau sportif avec le football notamment, mais aussi culturel avec un projet pour le Musée LAFAGE.

Le volet économique n'est pas oublié : le francophile directeur de la cave coopérative viticole de Borsao doit faire le déplacement à Lisle pour nouer des contacts. Le président de l'Association des Commerçants de Borja était présent à la signature du jumelage et a longuement discuté avec les élus. Le développement du tourisme entre les deux villes est aussi au programme.

Ce voyage fût aussi l'occasion pour les français de découvrir le phénomène des penas : à la fois club d'amis et de loisirs : chaque pena a son local où on se retrouve pour échanger.

"Les Amis de la chanson" se sont produits dans le magnifique théâtre Cervantes et ont fait découvrir la « chanson française » aux amis espagnols. Aux applaudissements chaleureux du public nombreux dans la salle, on a pu mesurer, encore une fois,

combien la musique était un langage universel. De leur côté, nos chanteurs et chanteuses étaient ravis de leur première prestation... internationale ! Lors de la cérémonie de jumelage, en présence du député de la province de Saragosse, Feliciano Tabuenca-López, les pompiers de Lisle ont offert casque et fanion à leurs homologues "bomberos" de Borja. L'association des commerçants de Borja a offert aux lislois une reproduction de la Vierge de la Peana, patronne de Borja, pour

l'église Notre Dame de La Jonquièrre. Henriette RELAIX en fut l'heureuse récipiendaire au nom du Père VABRE curé de Lisle. Et, si tout va bien, c'est courant juin, que "Nuestra Senora de la Peana" prendra définitivement place dans notre église, en présence du curé de Borja et d'une délégation d'élus espagnols. Reste à s'habituer aux us et coutumes de l'autre côté des Pyrénées. Pas toujours facile de caler des rendez-vous, l'amitié passant souvent avant l'urgence. Il faudra s'adapter.



Les Lislois à Borja

Les Arts scenics : Scènes Mouvantes

L'année 2009 fût pour l'association des Arts'Scénics une année chargée, bien remplie au niveau des dates et la programmation. En effet, nous avons choisi d'essayer de travailler avec le comité des fêtes de Peyrole et l'équipe Paquita de Parisot, et nous avons ainsi lancé « **Les Scènes Mouvantes** ». Nous avons commencé au mois d'avril à Parisot avec les groupes « Oldelaf et Monsieur D » et Torana. Au mois de Mai à la Salle Salvat une grosse soirée avec la finale du « **Tremplin** » qui fût la conclusion de sélections longues et acharnées, 5 groupes présents ce

soir là. Fin juin, nous avons profité de premiers beaux jours pour proposer un superbe concert avec l'Harmonie d'Albi dans la cour du Château Bellevue. Bien sûr fin juillet, un beau festival avec une formule apéro-concert qui a aussi régalié beaucoup de personnes locales. Un festival riche en musique avec une dizaine de groupes proposés. Nous avons continué avec une belle soirée cabaret-chansons à Peyrole avec Yvan Cujious et le groupe Aragon & Castille. La saison « Scènes Mouvantes » s'est conclue avec Luciole et « Les Ptit

t'Hommes » à la salle des fêtes fin novembre. Une telle organisation demande beaucoup de travail en terme de préparation (communication, logistique,...).

On n'oubliera pas aussi l'organisation de 2 lotos et l'orga-



nisation d'une soirée de sensibilisation sur le réchauffement climatique qui a réuni une centaine de personnes début décembre. On peut juste faire un rêve en 2010, celui de voir le statut de bénévole reconnu et valorisé. C'est une espèce en voie de

disparition et par ces mots nous souhaitons mettre en lumière ceux qui bossent dans l'ombre tant pour les Arts'Scénics que pour les autres associations Lisloises et qui assurent l'animation de notre belle Bastide. Et une bonne année 2010.

Concours fleurissement

Félicitation aux Lislois récompensés

Lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries qui connaît toujours un grand succès, le maire a rappelé le souhait de Lisle de décrocher un **troisième fleur** au concours national des villes et villages fleuris. certes le service municipal des espaces verts fait le

nécessaire pour réaliser et entretenir la décoration florale de la ville, mais ce n'est pas suffisant. chacun chez lui, en portant une attention particulière à son jardin ou devant de porte participe à rendre la ville accueillante et agréable. merci à chacun de mettre le turbo en 2010 !



Un Lislois en Afghanistan, l'adjudant Picart raconte...

Depuis la mi-décembre, l'adjudant Eric PICART a retrouvé la Brigade de gendarmerie de Lisle. Il a surtout retrouvé avec plaisir, son épouse et ses deux filles pour savourer les fêtes de fin d'années en famille.

« J'étais volontaire pour des missions à l'extérieur, j'ai été désigné pour l'Afghanistan, une destination à laquelle je ne m'attendais pas. »

En juin dernier, il s'envole donc pour Kaboul, avec pour mission, la protection des intérêts de la force, en tant qu'officier de police judiciaire. Inutile de dire que quitter femme et enfants pendant six mois n'est pas chose facile : « à la maison, on a tous vécu ça avec un peu d'appréhension ». L'adjudant PICART, n'en est pourtant pas à sa première mission. Voilà bientôt six ans, il s'était porté volontaire pour le Kosovo où il avait passé quatre mois.

Armé et en tenue militaire en permanence, avec seulement deux demi-journées de repos par semaine, la tâche reconnaît-il, n'a pas toujours été facile. « Un pays grand comme une fois et demi la France, composé de centaines de clans, un peuple sou-

vent méfiant, et des conditions de vie difficiles, 45 °C l'été, jusqu'à -30 °C l'hiver » Mais au-delà de cette rudesse, Eric PICART évoque volontiers l'étrange beauté des paysages afghans, et le professionnalisme des soldats de la Légion, ses deux meilleurs souvenirs, en tout cas, ceux qui l'ont le plus impressionné. « Un pays dans lequel je reviendrai, conclut-il, mais pas tout de suite ». En attendant, il finit de déguster ses deux mois de permission bien mérités.



L'Adjudant Picart en Afghanistan, en présence du Ministre de la Défense.

Toutes les générations Lisloises se mobilisent



Participation des enfants du Centre de Loisirs au goûter de la Maison de Retraite

Dans le cadre du partenariat inter-générationnel, le Centre de Loisirs a été convié, le mercredi 9 décembre 2009, à la représentation du Cirque de Provence à la Maison de Retraite LAGRANGE. C'est toujours avec une grande joie que les enfants partagent ce moment de fête avec les aînés, plus particulièrement les tout petits qui ont pu apprécier les différents numéros de clowns avec au final la venue du Père Noël. Promesse fût faite de renouveler l'initiative l'année prochaine.



Téléthon 2009 : pas mal, mais peut mieux faire !

Plus de trois cents ballons lâchés par les enfants des écoles, les tirs au but du Football-Club Lislois, les enchères de tonneaux peints par des artistes locaux, celle des bijoux de la MJC, le traditionnel lavage de voitures organisé par les sapeurs pompiers, le concours de danse du Comité des Fêtes Générales, et la vente de gadgets de l'Association des donneurs de sang... au total cinq associations sur soixante ont participé le samedi 4 décembre au téléthon. 1 000 € récoltés, un bilan certes honorable, mais combien aurait-on pu réunir si chaque association avait participé ? Le prochain forum des associations devra décider des actions à mener pour l'édition du téléthon 2010.

Un grand merci aux boulangers locaux, VIGNOLLES, BRESSANGE, et « Petits Pains d'Aymeric » pour leurs dons, merci encore à la station Total d'Alain DULAIRE qui a offert un plein d'essence et à Dario TONIUTTI, pour ses baptêmes de l'air en ULM. Il serait bon que dès à présent chaque association réfléchisse à de nouveaux projets pour 2010 et démontrer ainsi que les lislois peuvent être aussi généreux que nos voisins des communes environnantes.

« Soirs d'été » et marché nocturne : à renouveler

Jamais dans la déjà longue histoire des soirs d'été du mois d'août, il n'y avait eu autant de monde. Gratuits et conviviaux, les deux concerts des 5 et 19 août derniers ont fait le plein. « Electric Barjo Band » et le groupe Irlandais « Gerry Carter » non seulement ont « assuré », mais ont drainé à Lisle tous les touristes locaux, pour la plupart étonnés et enchantés de voir autant d'animations dans notre ville. Les commentaires, à ce propos, étaient édifiants.

Pour le mercredi 12 août, la Mairie avait demandé à l'Association des Forains Lislois de tenter l'organisation d'un marché nocturne, ce qui s'était fait il y a quelques années, sans gros succès. Cette fois, grâce aux animateurs de ce marché, à la présence de l'excellent orchestre de « Nanou Passion » et avec la bénédiction d'une météo exceptionnelle, ce sont près d'un millier de personnes qui ont envahi la place Paul Saissac, certes plus curieux qu'acheteurs, mais en tout cas, ravis. C'est une première réussie !

Autant dire qu'en 2010 l'expérience sera renouvelée, avec les améliorations qui s'imposent. Benoît BISOGNIN, le Président des forains est prêt à jouer le jeu. Comme chaque année, la dernière de ces soirées se terminera en feu d'artifices, offert par l'artisan artificier des Fêtes Générales, Michel MURCIA.

Le marché des Potiers 2009

Par de belles journées automnales, les 3 et 4 Octobre 2009, la place Paul Saissac a accueilli le 3ème festival des potiers organisé par l'association Céramique-Vision dont le président est Jean-Claude REGY. Vingt six potiers et céramistes étaient venus exposer leurs ouvrages personnels, des productions authentiques. Des potiers professionnels, originaires du Sud-Ouest pour la plupart mais aussi un artiste de renommée nationale et européenne, Eric ASTOUL, venu de la région de Bourges. Nous avons pu découvrir des pièces de qualité et d'une grande originalité. Mais également participer à des démonstrations, celles de Thierry BREUVARD qui initiait les enfants du Pays Lislois à la construction de deux fours et à la cuisson d'objets réalisés et de Gilbert SERRES qui par la technique de la corde réalisait sur site, des poteries. Jean-Claude REGY très satisfait par ces deux journées fréquentées par un nombreux public, nous dit avoir des projets plus ambitieux pour 2010. Nous attendons impatiemment ses propositions...



NAISSANCES

JUILLET 2009

01/07/2009 RÉVEILLON Violette
06/07/2009 DELÉRIS-COMBES Dimitri
09/07/2009 MASSEBOEUF Mathéo
09/07/2009 SANCHEZ-LAIRS Maylis
10/07/2009 ESTADIEU Marilou
30/07/2009 MASSUYÉS Noah

AOÛT 2009

02/08/2009 CEZARO Jeanne
03/08/2009 BONNÉ Eléna
03/08/2009 FILIPPI Kiara
15/08/2009 ALBET Pierre
17/08/2009 MARCO Maëlys
17/08/2009 MARTINEZ DE SAN VICENTE-GAILLARD Haizea

SEPTEMBRE 2009

15/09/2009 ALARY Arthur
15/09/2009 ROULLET Maëlys
24/09/2009 SERIN Mathilde

OCTOBRE 2009

12/10/2009 PICARD Ania
21/10/2009 MARTINS Flora
28/10/2009 CERUTTI Micaela

NOVEMBRE 2009

05/11/2009 NEBOUT Timéo
11/11/2009 PERRIERE Elyssa
22/11/2009 CORBIERE Danis
25/11/2009 BONNET Mattéo

DÉCEMBRE 2009

01/12/2009 LISSAC Lucas
07/12/2009 ARCAMBAL Cyprien
09/12/2009 BOYER-GIBAUD Esther

MARIAGES

JUIN 2009

27/06/2009 SAUX Stéphane et CHOQUET Emmanuelle

JUILLET 2009

04/07/2009 CAUSSÉ Laurent et SERS Elisabeth
04/07/2009 HAJIRI Zakaria et CALMETTES Karine
11/07/2009 GAILLAC Sylvain Laurent et MINET Adeline
18/07/2009 MAURICE Pascal et MASSOL Julie

AOÛT 2009

01/08/2009 VIDAL Axel et FLEDOVIC Catherine
01/08/2009 LAURENS Fabien et GIROUY Marie
01/08/2009 LE BORDAYS Julien et SUBSOL Emmanuelle
04/08/2009 MARTIN Georges et AUZAC Monique

SEPTEMBRE 2009

12/09/2009 ALLEYRANGUE Francis et AUBERT Carole

OCTOBRE 2009

17/10/2009 DUJARDIN Anthony et BOUCHENAK Achouak

DÉCEMBRE 2009

05/12/2009 CONNOLLY Peter et COLLIER Julia
12/12/2009 SEIGNEUR Charles et THOURON Brigitte

DÉCÈS

JUIN 2009

28/06/2009 PRIVAT Jean Auguste Louis, 83 ans

JUILLET 2009

07/07/2009 GRÉLIER Colette épouse DURAND, 70 ans
13/07/2009 MALATERRE Jacques, 57 ans
21/07/2009 MOTTE Gilberte Madeleine épouse PIC, 81 ans

AOÛT 2009

27/08/2009 MATHJEU Suzanne veuve ANDRÉ, 98 ans
27/08/2009 BELLÉ Jeanne épouse CLÉRE, 98 ans

SEPTEMBRE 2009

07/09/2009 JAQUEMET Vincent, 48 ans
09/09/2009 GOLSE Raymond, 78 ans
09/09/2009 TAILLEFER Henri, 84 ans
12/09/2009 SANGLA Lucette Marie Mauricette épouse SABATIER, 86 ans
12/09/2009 FAURE Louis, 56 ans
20/09/2009 ASSALIT Jean-Louis, 59 ans

OCTOBRE 2009

07/10/2009 FONVIEILLE Georges, 78 ans
11/10/2009 LABLACHE-COMBIER Jacques Noël Edouard, 84 ans
23/10/2009 CASSAYRÉ Yves, 77 ans
24/10/2009 GÉLY Marcel Gaston, 85 ans
25/10/2009 HAMALA Sandrine épouse PECH, 37 ans

NOVEMBRE 2009

01/11/2009 DE FARAMOND Jean Marie, 85 ans
01/11/2009 DUPIRE Paul, 87 ans
10/11/2009 ARAGOU Paule Ernestine Clémence Andrée épouse DAVID, 88 ans
17/11/2009 ROGER Maurice Gabriel, 88 ans
18/11/2009 JULJÉ Madeleine Renée Veuve LAFON, 90 ans
19/11/2009 QUÉREL Simone Marie Jeanne veuve DEYMIER, 97 ans
29/11/2009 STILHART Yvan Marcel, 86 ans

Jaurès à Lisle sur Tarn

« JAURES Paysan » par Remy PECH

Le dimanche 6 Septembre 2009, dans le cadre des animations liées à l'exposition CABU au musée Raymond LAFAGE, Rémy PECH, ancien Président de l'Université du Mirail et Conseiller Régional est venu présenter son ouvrage « Jaurès Paysan ». « Jaurès que parlaba occitan como son paire e coneisio lo trabalh de la terra ». Il évoque de quelle manière, en secondant son père, il a pu appréhender les difficultés des petits propriétaires terriens. Ses mots nous ont fait toucher du doigt à quel point cette terre a modelé ses pensées, ses convictions et ses combats.



Conférence par Remy Pech

Le train de Jaurès s'est arrêté à Lisle !

Le 8 décembre, la gare de Lisle sur Tarn faisait partie des neuf arrêts du train de Jaurès entre Toulouse et Carmaux, événement qui marquait la clôture régionale du 150ème anniversaire de la naissance de Jean JAURES. Le Maire accompagné de lillois, comptaient parmi les 693 passagers accueillis à Carmaux par la fanfare des sapeurs-pompiers du Tarn. A cette occasion, il revenait à Jean TKACZUK, Maire de Lisle sur Tarn et Catherine PINOL, élue de Carmaux de remettre le livre d'or signé par les élus toulousains et préfacé par son Maire Pierre COHEN, à Alain ESPIE, Maire de Carmaux.



Gare de Lisle